



MAIRIE DE VARS
DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

**DEMANDE D'INSTALLATION D'UN GRUE OU D'UN CAMION-GRUE
ET D'AUTORISATION DE SURVOL**

A déposer au plus tard dans un délai de 2 semaines avant la date prévisionnelle de début des travaux.

DEMANDEUR :

Nom, prénom ou dénomination :

Téléphone :

Adresse :

Nom du responsable de chantier :

Portable :

ADRESSE DU CHANIER :

TYPE D'INSTALLATION : grue camion-grue

sur le domaine public sur une parcelle privée avec empiètement sur le domaine public

sur parcelle privée survol du domaine public survol de propriété(s) privée(s)

survol de bâtiment abritant un organisme qui exige une protection particulière de ses abords et accès

DURÉE PRÉVISIONNELLE D'UTILISATION DE L'ENGIN :

Du au

Marque : Type :

Charge maximale :

Hauteur sous crochet : Hauteur totale :

Longueur de la flèche :

Longueur de la contre-flèche :

Encombrement au sol hors-tout :

(Y compris les espaces entre la machine et la palissade, et entre la machine et l'ouvrage à créer).

PIECES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE :

- 1 plan précisant :
 - ✓ Les limites du chantier
 - ✓ L'implantation de l'engin et son aire de balayage
 - ✓ Les bâtiments publics

- 1 plan représentant la zone de réception des marchandises et la zone d'attente des véhicules (avant réception des marchandises).

- 1 certificat attestant la réalisation d'une étude de stabilité du terrain supportant la machine.

- 1 certificat attestant la réalisation d'une étude de blindage du talus (si la machine est prévue d'être installée à côté *et/ou* au-dessus du talus du terrassement).

- **1 attestation de l'organisme ayant contrôlé la conformité de l'installation de montage, à fournir au plus tard 10 jours après l'installation de la machine.**

Date :

Cachet et signature :

Avis des Services techniques :

Fait à _____, le _____